

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1998)
Heft: 109

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants de l'actualité suisse

POLITIQUE

Constitution : Le Conseil des États a accepté de supprimer des textes la notion de laïcité comme condition d'éligibilité aux plus hautes charges de l'État. L'Union syndicale suisse et le Syndicat industrie et bâtiment exigent que la future Constitution garantisse le droit de grève. Le drapeau suisse ne sera pas mentionné dans la Constitution fédérale.

La Commission de révision constitutionnelle du Conseil des États est favorable à la suppression de la clause cantonale qui interdit d'avoir plus d'un membre du Conseil fédéral du même canton. Ce problème devrait être résolu par une révision partielle.

Initiatives, référendums, pétitions :

Le National ne veut pas assouplir l'article constitutionnel sur la protection des Alpes approuvé par le peuple en 1994. Il n'a pas donné suite à trois initiatives parlementaires qui allaient selon lui contre la volonté populaire et torpillaient les bilatérales.

La récolte des signatures pour les deux nouvelles initiatives du GSsA a débuté. La première réclame à nouveau une Suisse sans armée, la deuxième un service civil volontaire pour la paix.

Assurance invalidité : le Conseil National a accepté une initiative parlementaire proposant d'exclure le droit à une rente AI lorsque le degré d'invalidité est inférieur à 10%.

Les anti-nucléaires, huit ans après l'acceptation du moratoire nucléaire par le peuple, s'appêtent à lancer deux initiatives ressemblant à celle de 1990, mais avec plus de restrictions. "Moratoire plus" réclame la prolongation du moratoire qui échoit en l'an 2000, entend empêcher l'augmentation de la puissance

des centrales nucléaires existantes et soumettre au référendum toute prolongation au-delà de 40 ans.

L'UDC veut limiter l'immigration en freinant le regroupement familial. Elle prône un contre-projet à l'initiative "Pour un plafond de 18% d'étrangers".

Les Verts lanceront prochainement un référendum contre la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. La nouvelle loi prévoit une ouverture contrôlée de la zone agricole à des productions hors sol et à des activités artisanales.

Une pétition va être lancée pour demander la réhabilitation officielle, y compris à titre posthume, des Suisses qui ont combattu en Espagne et en France contre les forces fascistes et nazies.

Le nouvel Office de la Formation professionnelle et de la technologie a donné le coup d'envoi d'une campagne nationale de promotion des places d'apprentissage. 7 000 places manqueraient encore cette année. 60 millions de francs sont à disposition pour encourager les entreprises en 1997, 1998 et 1999.

Les Suisses qui demandent la naturalisation en Italie ne devront plus désormais renoncer à la nationalité suisse. L'Italie est prête à

accorder la réciprocité en matière de double nationalité.

ÉTRANGER

Après avoir consacré 720 000 francs à une campagne de relations publiques aux États-Unis, la Suisse va reconduire pour un an ses contrats avec les agences américaines.

Mines anti-personnel : la Suisse multiplie projets et initiatives afin de combler les lacunes et les hésitations du passé, après avoir joué un rôle de leader à la conférence d'Ottawa. La Fédération suisse pour le déminage (FSD) va lancer deux projets d'envergure à Sarajevo.

Bilatérales : À la demande de l'Autriche, des interdictions de circuler la nuit, entre 22h et 5h, pourront être imposées par les États membres de l'Union Européenne aux camions de plus de 7,5 tonnes, affectés au transport international de marchandises, s'ils ne respectent pas les normes communautaires en matière de nuisances sonores.

Les relations entre la Suisse et l'Allemagne restent tendues. Klaus Kinkel, rencontrant Flavio Cotti, a estimé qu'il reste des questions ouvertes dans le domaines des

Trente-six jours et 5400 km après son départ des Canaries, le vaudois Roger Montandon est arrivé aux Antilles sur son catamaran gonflable, le CATX4. La traversée a été très pénible. Il ne le refera plus, c'est juré ! D'autant qu'arrivé au port en Martinique, tout son matériel, ses photos, ses souvenirs de traversée de l'Atlantique ont été volés dans sa chambre d'hôtel.



transports et qu'elles pourront trouver des solutions prochainement dans une nouvelle phase des négociations. Pour Flavio Cotti, le compromis de Zurich n'est plus négociable. Si aucun accord n'est trouvé, la Suisse appliquera sa politique des transports de manière autonome : en 2001, elle introduira sa taxe poids lourds calculée selon les prestations, maintiendra la limite des 28 tonnes et il n'y aura pas de contingent pour des autorisations spéciales. Moritz Leuenberger a dénoncé un "hiatus" entre les grandes déclarations et le surplace des ministres des Transports "otages du lobby des camionneurs". Les négociations pourraient rester plusieurs mois dans l'impasse, au moins jusqu'aux élections allemandes.

JUSTICE

Buenos-Aires a fourni les informations demandées par Carla Del Ponte sur les militaires argentins détenteurs de comptes en Suisse.

L'entraide entre la Suisse et la France va être simplifiée et accélérée. Le National a ratifié par 120 voix sans opposition le traité additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale.



La mise sur écoute des lignes téléphoniques professionnelles et privées de Hans W. Kopp a constitué une violation de l'article 8 de la Convention européenne des Droits de l'Homme. La Cour européenne a condamné la Confédération à verser à Hans W. Kopp une indemnité pour frais et dépens.

FONDS JUIFS

Edgar Bronfman, Président du Congrès Juif Mondial, a menacé les banques suisses d'une "guerre tota-

le" et réclame 3 milliards de dollars pour l'abandon des plaintes collectives contre les établissements bancaires suisses. Thomas Borer, chef de la Task Force a repoussé l'idée du versement d'une telle somme et s'est dit choqué par l'emploi du mot de "guerre totale" : "Je ne peux comprendre que M. Bronfman emploie à l'égard de la Suisse les mêmes termes que les nazis".

On a craint pendant quelques jours une guerre transatlantique, avec boycott américain des banques suisses et mesures de rétorsions suisses. Le Congrès Juif Mondial s'est rallié à l'idée d'un accord global qui réunirait les trois grandes banques suisses et la totalité des plaignants juifs et solderait la question des fonds en déshérence. Les banques n'entendent négocier que les questions de la période de l'Holocauste auxquelles elles sont liées. À propos de cet accord global, le représentant du gouvernement américain Stuart Eizenstat a précisé qu'il devrait se concentrer sur les trois plaintes collectives (comptes dormants, or volé, profits provenant du travail forcé des juifs). Le CJM a proposé pour sa part la renégociation de l'accord de

Washington de 1946 qui, comme le reconnaît Stuart Eizenstat doit se régler entre états. Thomas Borer a exclu que la Confédération ou la Banque Nationale Suisse participent aux négociations. Une prochaine réunion au sommet est

prévue aux alentours du 24 avril. Un nouveau fonds intitulé "Fonds d'équité" devrait être créé.

Le rapport de la Commission Bergier sur l'or nazi qui devait être rendu public le 6 avril a été repoussé à la fin mai, officiellement pour des raisons de traduction.

Trois Tziganes ont bénéficié pour la première fois de 2 000 francs provenant du Fonds spécial en faveur des victimes de l'Holocauste. Les 45 personnes persécutées par les nazis qui vivent en France, en Allemagne,

en Espagne, en Grande-Bretagne, et qui avaient établi une requête auprès du Fonds spécial pour une somme globale de 90 000 francs recevront 2 000 francs chacune.

ÉCONOMIE

Le chômage continue à baisser, en particulier en Suisse romande. La moyenne suisse était revenue à 4,9% en février dernier.

Entreprises : Nestlé a connu en 1997 une année faste, avec un chiffre d'affaires de 70 milliards, un bénéfice net de 4 milliards en hausse de 17,8% et une amélioration de sa marge bénéficiaire de 5,7%. Schindler a dégagé un bénéfice consolidé de 142,8 millions de francs suisses, en forte hausse de 61,2%.

Les entreprises tessinoises se portent bien : 500 sociétés interrogées dans le canton ont augmenté leur bénéfice par rapport à 1996.

À la veille de la fusion UBS-SBS, les bénéfices des deux banques ont connu une belle envolée : 2,11 milliards pour la SBS et 3,88 milliards de francs pour l'UBS. De son côté, Novartis récolte déjà les fruits de sa fusion avec un bénéfice en augmentation de 43%.

Maus rachète Lacoste : le groupe genevois s'est offert le fabricant de la marque au crocodile.

CULTURE

Les éditions Cabédita fêtent leurs 10 ans. L'éditeur régionaliste Éric Caboussat a publié en une décennie près de 260 titres totalisant 600 000 exemplaires vendus.

Alberto Sartoris, né à Turin, mais établi depuis plus de 50 ans en pays de Vaud, est décédé à l'âge de 97 ans. Il avait signé en 1928 le fameux manifeste de La Sarraz. Il a fait don de ses archives à l'EPFL : une bibliothèque de 25 000 titres sur l'art, l'architecture, le cinéma, la poésie, la philosophie, une correspondance mondiale, et un ensemble de plans et de maquettes.

Le château de Grandson vient d'acquérir la limousine que Churchill a utilisée de 1938 à 1950.

Henriette Nicolet